

Petit-déjeuner débat

Le nouveau droit des plateformes en ligne

(après la publication de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique)



Jeudi 15 décembre 2016

9h à 11h

(accueil à partir de 8 heures 45)

TRIPTYQUE

6 Villa Bosquet • 75007 Paris

Programme

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, l'objectif est de vous informer de l'évolution du droit des plateformes :

→ **Présentation des types de plateformes**

→ **Protection de la plateforme**

- Droits d'auteur
- Droit des bases de données
- Autres modes de protection
- Spécificités des créations collaboratives

→ **Exploitation de la plateforme**

- Modalités d'organisation contractuelle
- Loyauté et information des consommateurs
- Portabilité et récupération des données
- Confidentialité des correspondances électroniques privées
- Responsabilité fiscale et sociale
- Données personnelles

→ **Responsabilité**

- Editeur / Hébergeur
- Responsabilité contractuelle
- Responsabilité délictuelle

Intervenant

Thibault Lancrenon, Avocat, TRIPTYQUE, Spécialiste en droit de la propriété intellectuelle.

Contact

Inscription gratuite, sous réserve du nombre de places disponibles :

→ par courriel à l'adresse suivante : conference@triptyque.law

→ par télécopie au numéro suivant : **01 85 73 08 01**

Un aide-mémoire sera remis aux participants du petit-déjeuner débat.

Informatique et Libertés :

Le cabinet TRIPTYQUE, responsable du traitement et seul destinataire des données, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL afin de gérer les inscriptions à la conférence qu'il organise. Les réponses aux questions posées dans ce formulaire sont facultatives mais permettent d'organiser au mieux cette conférence. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez vous opposer librement à l'utilisation de vos données et disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés, sans frais et sans justification, par courrier électronique accompagné d'une copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : conference@triptyque.law ou par courrier postal à l'adresse du Cabinet TRIPTYQUE. © Fotolia : Rad2101d